L'Echo Logique

Avril 2004 N° 4

ECOLO

L'expression d'Ecolo-Profondeville

Des sites à consulter
Les Verts http://www.ecolo.be
Les Verts européens
http://www.les-verts.org

Les centres de rescolarisation :
non, à Lesve ou ailleurs!
Page 2

Les éoliennes
sur les plateaux : oui, mais...
Page 3

Au Conseil Communal:
- Pas n'importe quel bois dans les constructions communales!
- Le bulletin communal: ouverture?
Page 4

L'Echo Logique, ce sont quelques lignes, un peu d'humour et quelques idées à partager

Le Conseil Consultatif des Travaux...
... rarement consulté.
Page 4

Une journée "Portes ouvertes":
installer chez soi une station d'épuration, un chauffe-eau solaire... Est-ce efficace, combien ça coûte? Et les primes? Est-ce réalisable chez moi? Comment dois-je faire? Invitation à tous le dimanche 16 mai entre 14 et 18 heures, rue Tigneu-Boni, 9 à Lustin. Vous y verrez un chauffe-eau solaire installé, vous constaterez l'efficacité d'une station naturelle d'épuration. Des documents seront à votre disposition, des spécialistes répondront à vos questions... sans oublier le verre de l'amitié

Le ramassage des déchets verts :
où en sommes-nous?
Page 4

Bio? Pas Bio?
où en sommes-nous?
Page 4

Vivre et construire ensemble

Comité de rédaction : Janine Berlémont-Lafontaine, Olivier Boon, Didier Cadelli, Francis Dethier, François Jansen, Herman Van Dijck
Dessins : Jean-Rodolphe Dussart

Editeur responsable : François Jansen - Rue Covis 32 - 5170 Lustin
Imprimerie : G. Doneux & Fils S.A. - Rue Stampia 24 - 5640 Saint-Gérard

ECOLO

Cette brochure est imprimée sur papier recyclé.

Bio ? Pas Bio ? Comment s'y retrouver ?

Voici les différents logos permettant d'identifier les produits biologiques.

Pays-Bas

France

Belgique France

Belgique

Allemagne

Italie

Italie

Bio-Dynamie

Allemagne

Les comportements de consommation sont bien souvent conditionnés par la publicité mais celle-ci ne dit rien ou peu sur la qualité intrinsèque du produit.
Elle parle du prix, des effets "miracles" du produit, du besoin indéniable de se le procurer. Aucune ne parle de façon objective de leur réelle qualité et plus particulièrement en matière alimentaire. Nous avons donc une fausse image de l'alimentation.
Or, certains d'entre nous souhaitent savoir ce qu' "ils ont dans leur assiette".
Comment reconnaître un produit issu de l'agriculture biologique ?
En Belgique, comme le précise Nature et Progrès, deux organismes indépendants sont agréés pour le contrôle et la certification des produits bio pour tous les opérateurs situés dans notre pays : " Ecocert Belgique sprl " et " Blik zw ". Leur rôle est de vérifier que les produits biologiques mis sur le marché sont conformes aux normes nationales et à la législation européenne en matière d'agriculture biologique. Elles permettent ainsi de produire et d'acheter bio en toute confiance.
Source " Nature et Progrès "
http://www.natpro.be

Janine Lafontaine
081 41 32 14

Un centre de resocialisation et de rescolarisation à Lesve ?

Le ministre Hazette avait dans un premier temps proposé Thuin, Dinant,... Il s'en est fait refouler par les élus locaux soutenus par la population. A Profondeville, la majorité a décidé de ne pas s'y opposer et au contraire de favoriser la réussite de ce projet.
Dans le quotidien "Le Soir" du 05/12/2003, on pouvait lire : "la commune de Profondeville attend la décision parce qu'elle n'a rien à dire et qu'elle entamera le dialogue **après** avec la population." Quel exemple de courage !!!
Ecolo-Profondeville se dit opposé à une telle implantation,... ni à Lesve, ni ailleurs.
C'est indéniable qu'il y a des élèves dont la scolarisation est difficile mais ce n'est pas en pratiquant l'apartheid qu'on solutionne le problème.
Des structures existent déjà pour ces jeunes : l'enseignement spécial, les AMO (aide à la jeunesse en milieu ouvert), etc... Pourquoi créer de nouvelles structures ?
Les véritables questions sont ailleurs :
- Que fait-on pour l'école afin qu'elle ne refuse plus les élèves qui lui sont confiés ?
- Que fait Monsieur Hazette pour renforcer les équipes d'intervenants qui agissent à l'intérieur de l'école ?
- Qui sont ces élèves en rupture d'écoles ?
- Ne sont-ils pas des adolescents avec des problèmes personnels, écorchés vifs par une société néo-libérale, utilitariste et sélective, basée sur la relégation et l'exclusion ?

Herman Van Dijck
081 41 34 25

Les éoliennes sur les plateaux: oui, mais...

L'avis d'Ecolo Profondeville

Comme annoncé dans l'Echo Logique n° 3 en mai 2003, ECOLO Profondeville a finalisé sa réflexion sur le projet de 32 éoliennes en se basant sur l'étude d'incidence, pierre angulaire de ce dossier. Soyons modestes, ECOLO Profondeville ne peut revendiquer être expert en la matière. C'est pour cela que nous avons estimé utile de prendre en compte, notamment, l'avis qui a été rendu, en décembre 2003, par le Conseil Wallon de l'Environnement pour le Développement Durable (CWEDD) sur l'étude d'incidence relative au projet de 32 éoliennes. Cet avis est consultable sur le site du CWEDD : http://www.cwedd.be depuis février 2004.

L'éolien a le vent en poupe; c'est une réalité qui va contribuer:
- à diversifier nos sources d'énergie
- à réduire la production de gaz à effet de serre (protocole de Kyoto)
- à respecter nos engagements européens : 6% d'électricité verte en 2010 ; 20% en 2020 ?

Si l'éolien c'est bien, l'intégrer au paysage, c'est mieux.

Comme pressenti, l'étude d'incidence réalisée se révèle être de qualité et elle aborde sans détour les plus et les moins du projet, même si certains photomontages complémentaires auraient été souhaitables.

De nombreux projets sont à l'étude: bientôt 60 éoliennes au large des côtes belges et 8 nouvelles éoliennes pour le parc de Sainte-Ode

ECOLO Profondeville se montre favorable au principe d'installer des éoliennes sur les plateaux entre Mettet, Anhée et Fosses-la-Ville pour autant que les paysages de grande valeur soient préservés. Ainsi, comme attendu, les éoliennes situées au plus près de la Vallée de la Molignée et entre les villages de Lesve et de Saint-Gérard semblent incompatibles avec la préservation du paysage. Par contre, les plateaux situées entre Mettet et Fosses-la-Ville et entre Anhée et Mettet permettent une intégration paysagère globalement positive des éoliennes projetées. Bien sûr, cette intégration restera toujours subjective, certains détesteront, les uns seront interpellés et d'autres seront positifs.

Pour ce qui concerne le bruit lié au fonctionnement des éoliennes, le problème semble peu significatif et les projets développés à Sainte-Ode et à Gembloux/Sombreffe confortent ce fait.

L'éolien, c'est aussi de nouveaux emplois à l'échelle de l'Europe

Pour ce qui concerne le raccordement au réseau, il faut reconnaître que les principes de précaution et de sécurité maximale semblent respectés. Si ce projet se faisait, il faudrait une réelle concertation avec les autorités communales et les citoyens concernés tout en évitant les propos extrêmes, ... Mais quand un mandataire communal annonce publiquement sur Canal C que tout sera fait pour empêcher le raccordement d'un éventuel parc éolien à la sous-station de Bois-de-Villers, ce n'est pas de bon augure pour la concertation.

Le développement de l'éolien, c'est écrit noir sur blanc dans le Contrat d'Avenir de la Wallonie mis en place par la majorité PS, MR et ECOLO comme le développement du solaire thermique et la réduction de la demande en énergie

En Belgique:
- 1999: 1 éolienne fonctionnelle en Wallonie (Saint Vith)
- 2003 : 16 éoliennes en fonction sur 4 sites en Wallonie (Sainte-Ode, Butgenbach, Perwez, Gembloux)
- 2004 : déjà 13 nouvelles éoliennes autorisées en Wallonie ; 11 éoliennes autorisées dans le port de Gand

Et en plus...

... si le citoyen avait la possibilité de devenir partenaire de ce projet (ou d'un autre), si le débat entre les "pour" et les "contre" perdait son caractère passionnel et s'il gagnait en expertise et en savoir-faire, ce serait constructif et utile pour tous.

Que feront les autorités compétentes ? Nul ne le sait encore, mais accepter ou refuser le projet tel quel semble peu probable à la veille d'élection, le permis d'environnement peut évidemment proposer des clauses qui aménageraient le projet.

Didier Cadelli
081 41 13 15

Au Conseil Communal, Ecolo propose et ... obtient à l'unanimité...

Pas n'importe quel bois dans les constructions communales.

La forêt, source de vie. Nous nous devons de préserver les droits au développement et à l'environnement des générations présentes comme des générations futures. Le développement durable, c'est, entre autres, exploiter nos forêts tout en les protégeant.

En janvier 2004, sur proposition du Groupe Ecolo, la commune privilégiera désormais l'utilisation de bois de construction labellisés pour ses futurs projets d'infrastructure comme l'Ecole Communale de Profondeville. Les bois et sous-produits du bois labellisés proviennent de forêts tempérées ou tropicales gérées de manière durable. Utiliser du bois labellisé, c'est protéger nos ressources et garantir un juste prix aux producteurs. En tant qu'acteur économique et en tant que décideur politique, la commune peut jouer dans ce domaine un rôle moteur, comme nous tous.

Le rôle de la forêt est vital dans l'atténuation des phénomènes qui altèrent le climat et dans la lutte contre la dégradation des terres et la désertification. Elle est primordiale dans la conservation de la diversité biologique

Info : http://www.wwf.be

Le bulletin communal : ouverture ?

En févier 2004, les goupes Ecolo et Avenir ont déposé ensemble un point demandant la création d'un groupe de travail chargé de proposer des modalités d'accès des groupes politiques majoritaires et minoritaires (représentés au conseil communal) au bulletin d'information communal

Le but : créer un espace d'expression ouvert et respectueux d'autrui sur des sujets d'intérêts généraux liés à notre société et à la commune. Une porte ouverte a plus de démocratie, acceptons-en l'augure,..., suite lors des prochains conseils communaux

François Jansen
081 41 25 89

Le Conseil Consultatif des Travaux et de la Sécurité (CCT&S) : rarement consulté !

Il y a quelques semaines, le Conseil Communal a décidé l'implantation de " coussins berlinois " et d'un radar préventif. Le CCT&S sera-t-il interpellé pour la localisation de ces outils de sécurité ?

Constatons qu'en matière de travaux et de sécurité, la Commune se montre plutôt avare de participation. Le Pouvoir Communal ne demande pas l'avis de la population concernant des travaux programmés et il n'informe pas les habitants de la réalisation des travaux prévus. En trois ans, il n'a demandé qu'une fois l'avis du CCT&S qu'il a mis en place pour montrer " son intérêt dans le domaine de la participation ".

Olivier Boon
081 41 24 56

Le ramassage des déchets verts: où en sommes-nous?

Il a fallu quelques interventions du groupe Ecolo au conseil communal ainsi que l'interpellation de deux citoyens pour voir enfin la commune mettre sur pied, en décembre 2003, une opération pilote " broyage sur place des déchets verts " . Près de 100 demandes avaient été introduites, ce qui montre bien la nécessité d'une telle organisation.

Suivons l'évolution de ce projet et veillons à ce que ce ne soit pas " qu'un feu de paille ".

Francis Dethier
081 65 99 48

Qui fait quoi chez Ecolo Profondeville ? Qui contacter ? Comment s'informer ?

Hormis nos deux élus, Janine (081 41 32 14) et Didier (081 411315) un secrétariat composé de quatre membres se réunit en moyenne trois fois par mois. Ecolo Profondeville est représenté aux Conseils des Travaux, de la Culture, des Sports, de la Jeunesse, Vie Associative et Famille, à la CCAT (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire), à l'OTPE (Office du Tourisme de Profondeville Entité) et à l'ALE

Ecolo Profondeville, c'est aussi des réunions élargies...
(planning disponible en téléphonant au 081 41 25 89 ou en mailant à ecolo.profondeville@ibelgique.com)